

**BTP CFA Vendée**  
**Nombre de ruptures de contrat et d'interruption de formation**  
Période du 1er septembre 2023 au 30 juin 2024

Nom de la formation	Rupture de contrat		Interruption de formation	
	Nombre	% par rapport à l'effectif total sur la période	Nombre	% par rapport à l'effectif total de la période
Bois		0,00%		0,00%
BP Menuisier		0,00%		0,00%
Installations Techniques : électricité	3	9,68%	3	9,23%
BP Electricien(ne)		0,00%		0,00%
CAP Electricien	3	11,64%	3	11,00%
Finition	1	4,60%	1	4,60%
BP Peintre applicateur de revêtements		0,00%		0,00%
CAP Peintre applicateur de revêtements		0,00%		0,00%
MC Peinture décoration		0,00%		0,00%
TP Plaquiste	1	14,16%	1	14,16%
TP Solier Moquettiste		0,00%		0,00%
Installations Techniques		0,00%		0,00%
BP Monteur en installations de génie climatique et sanitaire		0,00%		0,00%
CAP Monteur en installations sanitaires		0,00%		0,00%
CAP Monteur en installations thermiques		0,00%		0,00%
MC Maintenance des équipements thermiques individuels		0,00%		0,00%
MC Technicien en énergie renouvelables option B : énergie thermique		0,00%		0,00%
Métallerie		0,00%		0,00%
CAP Métallier		0,00%		0,00%
Piscine	2	50,22%	1	27,32%
BP Métiers de la piscine	2	50,22%	1	27,32%
Couverture		0,00%		0,00%
CAP Couvreur		0,00%		0,00%
<b>Total général</b>	<b>6</b>	<b>8,14%</b>	<b>5</b>	<b>6,50%</b>